

Décoloniser l'espace public ?

Chantal Kesteloot

Depuis quelques années, la question du rôle de l'espace public fait l'objet de débats, de controverses. Quel message l'espace public considéré comme un lieu de vie, d'échange, de débat et de communication que l'on s'approprié et qui est accessible à tous et à tout moment nous donne-t-il à voir ?¹ Comme tel, l'espace public est le reflet de choix politiques et urbanistiques qui s'inscrivent sur le long terme depuis le processus de formation des États-nations. Les acteurs locaux y occupent une place prépondérante. En quoi les choix opérés par les générations antérieures font-ils aujourd'hui débat ? Quelles valeurs véhiculent-ils ? Il est de plus en plus question d'un espace public inclusif mais que recouvre cette approche ? Quelles sont les demandes formulées et quels sont les groupes qui les portent ? L'espace public est-il « colonisé » ? Faut-il dès lors le « décoloniser » et qu'est-ce que cela signifie ? S'agit-il uniquement d'en extraire les traces du passé colonial ? Mais par quoi les remplacer ? La décolonisation n'est-elle pas aussi une autre mémoire de la colonisation ? Autant de questions qui se posent aujourd'hui dans de nombreux pays tant il est évident que dans un monde ultra-connecté, les enjeux se télescopent, des événements survenus ailleurs résonnent aussi ici. Les pages qui suivent seront consacrées au contexte belge mais il ne constitue qu'une facette singulière d'un débat et d'enjeux bien plus larges qui nous interpellent quant à notre perception de soi et de l'autre, face à des représentations longtemps considérées comme « normales » et « évidentes » et qui aujourd'hui volent en éclats.

La question de l'appropriation de l'espace public à des fins politiques et mémorielles n'est pas neuve. L'érection de monuments et autres stèles commémoratives remonte à des temps immémoriaux et se poursuit encore de nos jours. Avec la mise en place des États modernes, la fonction symbolique de l'attribution de noms de rues a rejoint sa fonction utilitaire qui remonte au moyen âge. Notre espace public est donc habité de lieux, de monuments, de statues et de dénominations qui contribuent à forger nos identités, une tendance qui s'est renforcée tout au long du 19^e siècle. Noms de rues et monuments apparaissent comme autant d'éléments de notre patrimoine, appréhendé comme « un support matériel privilégié de la revendication identitaire et matérielle »².

Forger les ou des identités, tel est aussi l'objectif des autorités en place comme en témoignent d'ailleurs les changements onomymiques ou l'érection ou le déboulonnage de statues qui accompagnent des changements de régime, des entrées ou des sorties de guerre.

L'espace public peut en effet tout à la fois être assimilé à un livre d'histoire, un musée à ciel ouvert. Mais il est avant tout le fruit de décisions politiques et donc le reflet de politiques mémorielles successives³. Comme tel, il s'apparente dès lors aussi à un enjeu de mémoire. Comme d'autres éléments du nationalisme banal, il contribue à la fabrique de citoyens, presque à leur insu à travers des dimensions visuelles – les monuments et autres statues – et symboliques – les noms de rues.

L'espace public avec les signes dont il regorge est le reflet des politiques menées depuis le 19^e siècle au sein des différents États européens tant à

1. Sur la notion d'espace public ou d'espaces publics et les différentes acceptations, voir THIERRY PAQUOT, *L'espace public*, Paris, La Découverte, 2015.

2. VESCHAMBRE VINCENT, *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 21.

3. Voir BOUVIER, JEAN-CLAUDE, *Les noms de rues disent la ville*, Paris, Christine Bonneton, 2007. Nous n'entrerons pas ici dans le débat « histoire »/« mémoire ». Voir à ce sujet la contribution de SÉBASTIEN LEDOUX, « La mémoire, mauvais objet de l'historien ? » in *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 2017/1, pp. 113-128, <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2017-1-page-113.htm>. Consultation : avril 2022.

l'échelon national que local. Il est dès lors porteur d'une mémoire et de choix posés par des acteurs du passé. Les pouvoirs locaux déclinent en effet à leur façon des politiques de promotion des identités. Ces stratégies donnent ainsi lieu à de subtils jeux d'équilibre entre des mémoires nationales et des mémoires locales. Elles peuvent également laisser la place à la nuance et à des sensibilités divergentes. Du fait de l'augmentation de la population, de la densification du maillage urbain et de la multiplication des monuments, les villes apparaissent comme les lieux par excellence pour observer la mise en place des stratégies mémorielles initiées par les différents niveaux de pouvoir. Nommer les lieux permet de se les approprier. L'espace public n'est pas neutre et est le reflet de choix politiques successifs.

Les choix opérés dans l'espace public ne se réduisent cependant pas à des décisions imposées *ex nihilo*. Si les changements onomymiques, l'érection ou la destruction de monuments et autres statues⁴ contribuent à façonner l'espace public et les identités, ces dernières interfèrent à leur tour dans la mise en place d'un paysage mémoriel. Il existe donc une relation complexe et mouvante entre les sociétés et l'espace public qui apparaît comme un espace partagé, un lieu de dialogue entre le passé, le présent et l'avenir. Comme tout lieu de mémoire, sa perception évolue avec le temps. Il en va de même de la composition sociologique des utilisateurs de l'espace public. Tous les groupes n'ont pas le même ressenti ni la même interprétation ; une situation qui devient d'autant plus problématique à l'heure de la fragmentation croissante des mémoires et de revendications potentiellement antagonistes en termes d'appropriation de l'espace public dans des sociétés toujours plus diversifiées.

L'espace public n'est par ailleurs pas accessible de la même manière à tous. Longtemps, cet espace a essentiellement valorisé une « histoire d'en-haut » composées de héros (masculins)⁵ et de faits d'armes glorificateurs de la nation, le reflet d'un discours des élites. La colonisation, considérée comme une « mission civilisatrice » et donc positive de l'homme blanc apportée au continent « noir » figure au nombre de ces faits. Dans cette représentation, il n'y a guère de place pour les colonisés en tant qu'acteurs de leur histoire. La seule vision qui en est donnée est celle véhiculée par la propagande coloniale. C'est durant l'entre-deux-guerres que cet enjeu apparaît massivement dans l'espace public. Tout comme la Première Guerre mondiale⁶, le projet colonial belge – essentiellement incarné par l'époque de l'État indépendant du Congo – fait alors sa grande entrée dans le panthéon mémoriel belge. Ces deux événements – guerre et colonisation – apparaissent comme les moteurs d'une nouvelle identité belge qui se déploie après novembre 1918. Il s'agit à la fois de donner sens au conflit que la société belge a vécu mais aussi de populariser le projet colonial et, plus particulièrement, de présenter de manière positive la période de l'État indépendant du Congo qui a fait l'objet de controverses depuis les dernières années de règne de Léopold II. Rien d'étonnant dès lors à ce que l'on en retrouve de nombreux marqueurs dans l'espace urbain belge. Mais là encore, le mouvement n'est pas unidirectionnel. Cette mise en valeur tant de l'expérience belge de la guerre que de la colonisation est tout à la fois le reflet d'un mouvement *top-down* mais aussi *bottom-up*. On y retrouve dans les deux cas des associations mais aussi des particuliers qui interpellent les autorités locales pour mettre en valeur telle ou telle personnalité ou tel ou tel fait particulier.

4. Pour une approche générale de la question des statues, voir JACQUELINE LALOUETTE, *Les statues de la discorde*, Paris, Passés composés/Humensis, 2021.

5. Comme l'a montré une étude récente sur Bruxelles, la place des femmes y demeure très marginale : sur les 5410 voiries à Bruxelles, 50 % portent un nom de personnes – des hommes dans 46 % des cas, des femmes dans 4 % des cas. Voir NOURIA OUALI, PIERRE LANNON, VIRGINIE DESAMOURY, SANDRINE GUILLEAUME, FANNY MAYNÉ, SOPHIE MERVILLE, CHARLOTTE ODIER et ADELE THÉBAUX, « Les femmes dans le nom des rues bruxelloises. Topographie d'une minorisation », *Brussels Studies La revue scientifique pour les recherches sur Bruxelles/Het wetenschappelijk tijdschrift voor onderzoek over Brussel/The Journal of Research on Brussels Collection générale* | 2021, <https://journals.openedition.org/brussels/5376>. Consultation : avril 2022.

6. Voir LAURENCE VAN YPERSELE, EMMAUEL DEBRUYNE et CHANTAL KESTELOOT, *Bruxelles, la mémoire et la guerre (1914-2014)*, Waterloo, La Renaissance du Livre, 2014.

Comment en sommes-nous arrivés à une remise en cause des choix portant sur la colonisation ? Et en quoi ces débats sont-ils révélateurs de (nouvelles ?) attentes quant à la fonction de l'espace public⁷. À travers la contestation des signes présents dans l'espace public – monuments et noms de rues – des choix du passé sont clairement remis en cause.

Décolonisation, un sens multiple ?

Le terme de décolonisation se prête à des définitions et à des usages multiples comme le révèlent également les autres contributions de ce dossier⁸. L'objectif ici n'est pas de se lancer dans une démarche sémantique mais simplement de rappeler quelques éléments utiles à notre propos. Il y a bien évidemment la définition première liée au processus d'émancipation politique qui conduit à l'indépendance de colonies. On peut également considérer que la décolonisation – au sens d'un refus de colonisation comme forme de domination – est consubstantielle à la colonisation même au sens où le terme fait référence aux luttes des populations et des groupes touchés par un mode de pouvoir qui leur a été imposé. Comme tel, le terme remonte en fait à 1836 même si le premier processus de décolonisation dans l'histoire moderne est antérieur et remonte à la guerre d'indépendance des treize colonies britanniques qui donneront naissance aux États-Unis⁹.

À ce sens premier s'est ajoutée une définition figurée¹⁰. En tant que telle, la décolonisation apparaît comme la dénonciation de la persistance, en dépit des indépendances, de traces, d'un état d'esprit et d'imaginaires profondément marqués par la colonisation, ses préjugés et ses poncifs. En ce sens, la décolonisation ne concerne donc pas uniquement les espaces colonisés ni une période chronologique déterminée. Cet état d'esprit toucherait et impacterait les rapports politiques et économiques et demeurerait marqué par des représentations sociales de Soi et de l'Autre héritées des cadres coloniaux voire d'un racisme conscient ou inconscient. L'idée générale étant que le passé colonial demeure un « passé qui n'est pas passé ». Dans cette optique, l'espace public, en tant que lieu porteur de traces, demeure perçu comme un lieu d'exclusion, révélateur de représentations coloniales profondément marquées par l'inégalité et les discriminations dont sont encore et toujours victimes les populations dites afro-belges¹¹. Construire une société plus inclusive passerait dès lors aussi nécessairement – mais pas exclusivement – par une transformation de l'espace public qui reflèterait ainsi mieux les nouveaux visages de la société belge dans toute sa diversité. Cette notion d'inclusivité est inspirée des réflexions du sociologue Niklas Luhmann sur le terme d'inclusion utilisé pour décrire « le rapport des individus à des systèmes sociaux »¹². Dans un premier temps, la notion a été avant tout utilisée comme une nouvelle approche à l'égard du handicap.

7. Voir JOACHIM BEN YAKOUB et GIA ABRASSART, « La chasse aux spectres monumentaux dans la Belgique congolaise »

in SARAH DEMART et GIA ANRASSART, *Créer en post-colonie. 2010-2015. Voix et dissonances belgo-congolaises*, Bruxelles, Bozar, 2016, pp. 131-140.

8. La question fait également l'objet d'un dossier dans le premier numéro de la revue *Natrimoine*, « Décolonisation, un débat nécessaire », n°1, sept – nov. 2022.

9. HÉLÈNE BLAIS, CLAIRE FREDJ et EMMANUELLE SAADA, « Introduction : Un long moment colonial. Pour une histoire de l'Algérie au XIX^e siècle » in *Revue d'Histoire du XIX^e siècle*, 41 | 2010, mis en ligne le 28 décembre 2010, consulté le 9 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/4039> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rh19.4039>.

10. Dans un autre registre, cette définition figurée se retrouve aussi dans les écrits de SIMONE DE BEAUVOIR : « la décolonisation de la femme implique un radical bouleversement de la société » (voir préface de SIMONE DE BEAUVOIR dans ANNE TRISTAN, ANNIE DE PISAN, *Histoires du MLF*, Paris, Calmann-Lévy, 1977).

11. Voir à ce sujet SARAH DEMART, BRUNO SCHOUMAKER, MARIE GODIN et ILKE ADAM, *Des citoyens aux racines africaines : un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2017, https://media.kbs-frb.be/fr/media/7528/20171121_CF.pdf. Consultation : avril 2022.

12. GARANCE CLÉMENT et FRANÇOIS VALEGRAS, « De quoi la 'ville exclusive' est-elle le nom ? Exploration d'un concept émergent à partir de discours scientifiques et opérationnels » in *Métropoles*, 20, 2017, <https://journals.openedition.org/metropoles/5469>, consultation : août 2022.

Par extension, elle s'est peu à peu élargie pour concerner des groupes disparates mais ayant en commun l'idée d'être, pour des motifs divers, exclus de la société. Une société inclusive est dès lors une société qui vise à incorporer tous les habitants dans la sphère publique.

Le passé colonial tel qu'il continue d'être représenté dans l'espace public est considéré comme anachronique et mensonger puisque porteur d'un discours positif sur la colonisation. La nécessaire décolonisation ne concerne dès lors pas seulement l'espace public mais également l'enseignement, l'histoire, les musées... Mais cette perception n'est pas unanime. Il y a ceux que l'espace public indiffère, pour qui il n'est que décor même si sans doute ils ne perçoivent pas combien ce dernier contribue, même inconsciemment, à façonner leurs représentations. D'autres encore perçoivent la colonisation belge comme un fait terminé et lointain et estiment qu'il n'y a pas lieu de toucher aux traces mémorielles qu'elle a pu laisser dans l'espace public. Mais il y a aussi ceux pour qui les représentations du passé colonial dans l'espace public sont autant de lieux de mémoire, héritiers d'une Belgique « grande et belle » à laquelle il ne peut être question de toucher. À leurs yeux, le passé colonial belge demeure un enjeu de fierté nationale. Entre ces différents points de vue, il n'y a pas de véritable compromis possible comme le révèle la violence de certaines prises de position notamment sur les réseaux sociaux. Néanmoins, ces dernières années, les sensibilités ont évolué et les acteurs du changement ne se retrouvent plus exclusivement dans les milieux associatifs d'Afro-descendants. Mais il y va aussi de la lisibilité des lieux. Pour bon nombre de citoyens,

ces traces ne sont tout simplement pas reconnaissables ni visibles car ils ne disposent d'aucun élément d'information permettant de les identifier et, encore moins, de les contextualiser.

La décolonisation militante

En Europe occidentale, les premières manifestations de décolonisation de l'espace public remontent à la fin des années 1960¹³. Elles sont le fait d'étudiants et d'organisations de gauche. En Belgique, il faut attendre la fin du 20^e siècle pour voir les débats sur le passé colonial toucher la question de l'espace public. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte global particulier depuis le génocide tutsi, la chute et le décès de Mobutu, diverses productions culturelles consacrées à l'histoire coloniale et postcoloniale, sans oublier l'ouvrage d'Adam Hochschild, le film de Peter Bate ainsi que les publications de Ludo De Witte et la commission Lumumba qui s'en est suivie¹⁴. C'est en 2004 que la première intervention décoloniale est opérée à Ostende sur le monument Léopold II à l'initiative du collectif anarchisant « De Stoete Ostendenoare » (« Les turbulents Ostendais »). Dans la nuit du 20 avril 2004, la main d'un des Congolais « reconnaissants » a été sciée – faisant ainsi référence à l'épisode des mains coupées – et a disparu. Par la suite, le collectif s'est dit prêt à restituer la main en échange de l'apposition d'un écriteau, ce que les autorités locales ont refusé. D'autres actions s'en sont suivies dans la cité balnéaire¹⁵. Le monument n'a, quant à lui, jamais été restauré. Après Ostende, ce sont des statues et autres plaques commémoratives situées à Ekeren, Tervuren, Liège, Namur et

13. IDESBALD GODDEERIS, « Square de Léopoldville of Place Lumumba. De Belgische (post)koloniale herinnering in de publieke ruimte » in *Tijdschrift voor Geschiedenis*, 129 (3), pp. 349-372.

14. L'ouvrage du journaliste américain ADAM HOCHSCHILD, *King Leopold's Ghost: A Story of Greed, Terror, and Heroism in Colonial Africa* est à l'origine du film du Britannique PETER BATE, *Congo: White King, Red Rubber, Black Death*, 2003. L'ouvrage de Ludo De Witte paraît en 1999 en versions néerlandaise et française. Sur ce contexte, voir MATTHEW STANARD, *The Leopard, the Lion, and the Cock. Colonial Memories and Monuments in Belgium*, Leuven, Leuven University Press, 2019, pp. 184 et suiv. Voir aussi « Le passé colonial dans le rétroviseur belge : de la nostalgie blanche aux débats décoloniaux » in IDESBALD GODDEERIS, AMANDINE LAURO et GUY VANTHEMSCHE (dir.), *Le Congo colonial. Une histoire en questions*, Waterloo, La Renaissance du Livre, 2020, pp. 401-411.

15. IDESBALD GODDEERIS, « Colonial Streets and Statues: Postcolonial Belgium in the Public Space », in *Postcolonial Studies*, 18/4, pp. 397-409.



Le roi Léopold II est au cœur de nombreuses controverses. Il est omniprésent dans l'espace public bruxellois. Ici la statue qui se trouve à l'hôtel communal de Schaerbeek (photographie de l'auteur).

bientôt Bruxelles qui ont été la cible d'actions de désobéissance civile. Une majorité de ces actes ont pour cible la figure de Léopold II considéré comme le symbole par excellence des abus de la période coloniale, l'incarnation du Mal absolu, une cible facile, évidente, emblématique¹⁶.

Cette décolonisation militante recourt à des gestes symboliques forts : peinture rouge, graffiti, amputation, disparition. Ces gestes donnent lieu à des mises en scène, certaines sont filmées et ensuite relayées par les réseaux sociaux. L'humour, la dimension ludique, les performances artistiques sont autant de stratégies utilisées. De leur côté, les autorités ont généralement nettoyé les monuments, tendant à effacer toute trace ou toute forme d'atteinte. Seule la main amputée d'Ostende reste volontairement manquante.

Parallèlement à ces actions symboliques, la démarche décoloniale va emprunter une autre forme d'action : celle des promenades anticoloniales. L'initiative doit beaucoup à Lucas Catherine et au collectif « Mémoires coloniales et Lutte contre les Discriminations » (CMCLD)¹⁷. Ce dernier se définit comme un regroupement de fait de militants panafricains de « Bruxelles, Flandres et Wallonie »¹⁸. Le collectif se déploie dans l'espace public dans la foulée du 50^e anniversaire de l'assassinat de Patrice Lumumba, Maurice Mpolo et Jose Okito. Sa création officielle date de 2012. Initialement centré sur l'espace public bruxellois, le mouvement va faire tache d'huile. Quatre objectifs phares dominent son combat : former, informer, transformer et revendiquer. À travers ce

dernier terme, c'est la « décolonisation de l'espace public » qui est notamment mise en avant. La démarche du collectif va essaimer, des promenades décoloniales se multipliant et d'autres associations s'inscrivant dans la même dynamique¹⁹. Cette démarche est également relayée par diverses publications²⁰. Dorénavant, ce sont des associations issues de la diaspora et des jeunes militants issus de la deuxième, voire de la troisième génération qui portent l'essentiel du combat, qui s'enracine dès lors aussi dans une dimension de lutte contre le racisme²¹.

La décolonisation institutionnelle

Suite à ces mobilisations militantes, les pouvoirs publics ne pouvaient demeurer inactifs ; l'objectif étant tout à la fois de faire cesser ou de canaliser les actes de désobéissance civile mais aussi de se montrer attentifs aux demandes formulées. Dans diverses communes, des interpellations et des débats ont eu lieu. Les réactions se sont faites en ordre dispersé. Mais, dans un premier temps, aucun changement de noms de rues ou de retrait de monuments ou plaques ne sont envisagés. Seule la ville de Hal a décidé de placer un panneau explicatif à côté de la statue de Léopold II²².

Cette première phase du débat sur la décolonisation de l'espace public ne se traduit donc pas par de grands changements. Bientôt pourtant un contexte plus favorable semble s'esquisser. Plusieurs éléments vont intervenir. Il y a d'abord le développement de processus participatifs et/ou

16. Voir BAMBI CEUPPENS, « Les monuments coloniaux : lieux de mémoire contestés », *Les Indigènes du Royaume. Une lecture postcoloniale est-elle pertinente pour rendre compte de la situation des immigrés et de leurs descendants ?* (<http://bougoulosophe.blogspot.com/2008/11/les-monuments-coloniaux-lieux-de-mmoire.html>). Consultation : avril 2022.

17. Voir LUCAS CATHERINE, *Promenade au Congo. Petit guide anticolonial de Belgique*, Bruxelles, Aden, 2010 et <https://www.cadtm.org/L-action-citoyenne-contre-la>. Consultation : avril 2022. Voir aussi CMCLD, « Décolonisation de l'espace public : un débat à recentrer » in *Natrimoine*, op.cit., pp. 12-17.

18. Voir <https://www.memoirecoloniale.be/>. Consultation : avril 2022.

19. Pour un aperçu des différentes associations, voir NICHOLAS LEWIS, *Het heden van het koloniaal verleden. Een kritische gids over de Belgische kolonisatie van Congo en hoe die tot op vandaag racistische stereotypering blijft versterken*, Antwerpen, Luster, 2022, pp. 209 et suiv. Voir aussi NICOLE GRÉGOIRE, « Diaspora congolaise et 'Africains' : vie associative et dissidences (post)coloniales » in SARAH DEMART et GIA ANRASSART, *Créer en post-colonie...*, pp. 32-43.

20. Voir notamment le numéro 297 (novembre 2018) de la revue *Bruxelles en mouvement* intitulé « Bruxelles, ville congolaise » (<https://www.ieb.be/-297->). Consultation : avril 2022.

21. Voir GODDEERIS, « Colonial Streets... », pp. 400 et suiv.

22. Voir GODDEERIS, « Square de Léopoldville... », p. 358.

consultatifs à l'échelon local²³. Dans plusieurs communes, des initiatives citoyennes vont être mises en place. À cette dimension s'ajoute la présence au sein de certains conseils communaux d'élus – pas uniquement d'origine africaine – défendant le principe d'une décolonisation de l'espace public. L'un des combats les plus emblématiques est celui mené depuis 2010 par le collectif « Mémoires coloniales et Lutte contre les Discriminations » en faveur de l'érection d'un square ou d'une place Lumumba. Le lieu initialement choisi est Ixelles, dans le quartier Saint-Boniface, à deux pas du quartier Matonge. À cette époque, la commune est dirigée par une coalition associant libéraux francophones et socialistes tant francophones que néerlandophones. La bourgmestre libérale, Dominique Defourmy, demeure radicalement hostile à l'idée d'une place Lumumba. C'est dès lors sur le territoire de Bruxelles-Ville que le 30 juin 2018, date anniversaire de l'indépendance du Congo, Philippe Close, le bourgmestre socialiste de Bruxelles inaugure solennellement, en présence de quelque 300 personnes, le square Patrice Lumumba. Cette décision, à trois mois des élections locales, a été approuvée à l'unanimité par le conseil communal. Si l'emplacement choisi n'est pas celui initialement envisagé, la Ville de Bruxelles a joué avec les limites parfois subtiles du tracé des communes. Le nouveau square est en effet installé en lisière de la commune d'Ixelles et de son quartier Matonge, en bordure du square du Bastion, non loin de la célèbre et très controversée statue équestre du roi Léopold II²⁴. La démarche de celui qui est devenu bourgmestre de Bruxelles en juillet 2017 s'inscrit dans une certaine cohé-

rence de redéfinition de l'espace public. Un an auparavant, il inaugurait en effet le square Herschel Grynszpan (1921-1945), du nom d'un militant juif ayant abattu un diplomate allemand à Paris, un événement qui a ensuite servi de prétexte à la Nuit de Cristal. Deux mois après le square Lumumba, c'était au tour du « Square des 3 septembre » de voir le jour²⁵. Tous ces lieux ont en commun de n'être habités par... personne; autrement dit des choix toponymiques significatifs mais qui font leur entrée par la petite porte²⁶.

Si le geste politique de Philippe Close peut être analysé à la lumière d'un contexte politique local, ailleurs, ce sont d'autres enjeux qui vont indirectement être utilisés et servir une certaine forme de décolonisation de l'espace public. En Flandre, le débat sur la question des noms de rue s'est largement focalisé autour des rues Cyriel Verschaeve (1874-1949), un prêtre et écrivain nationaliste flamand condamné à mort par contumace par l'État belge en 1946²⁷. Des six rues qui lui étaient dédiées avant 2017, il n'en reste plus qu'une aujourd'hui. Mais ce qui est significatif, c'est le télescopage entre Léopold II et Cyriel Verschaeve. À Courtrai, Axel Ronse, l'échevin N-VA de la Culture, a argumenté en ces termes en faveur du changement simultané des noms de rue: « si vous considérez qu'on ne peut pas honorer un collaborateur en lui attribuant un nom de rue, alors ce ne devrait pas non plus être permis pour un criminel de masse comme Léopold II »²⁸. Ailleurs, le débat s'inscrit dans un contexte plus serein et dans des dynamiques participatives associant le monde académique, les milieux associatifs et des citoyens²⁹.

23. Voir LUDIVINE DAMAY et CHRISTINE SCHAUT, « Justifications des politiques participatives : deux études de cas en Belgique », *Ères, Espaces et Sociétés*, 2007/1, pp. 185-199, <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2007-1-page-185.htm>. Consultation : avril 2022.

24. Carte extraite de l'article d'ARNAUD LISMOND-MERTES, « Une place Lumumba à Bruxelles », revue *Ensemble* du collectif Solidarité contre l'Exclusion, n° 97, septembre 2018, pp. 78-81, <http://www.asbl-csce.be/journal/Ensemble97racisme78>. Consultation : avril 2022.

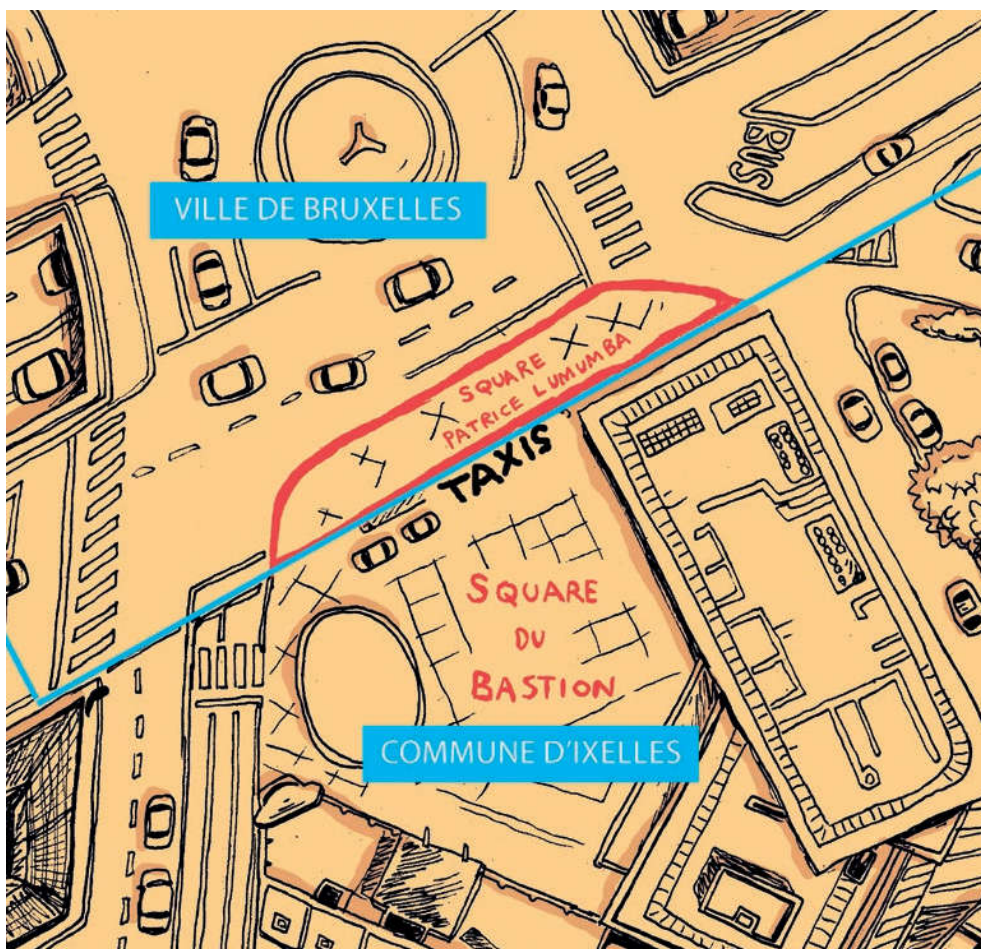
25. Le 3 septembre marque un triple anniversaire : celui de la rafle organisée dans les Marolles le 3 septembre 1942, de l'arrestation des Juifs de nationalité belge un an plus tard jour pour jour et enfin celui de la libération de Bruxelles en 1944.

26. CHANTAL KESTELOOT, « Mémoire et toponymie bruxelloise. Des grands thèmes qui entrent par la petite porte », septembre 2018, <https://www.belgiumwii.be/debats/memoire-et-toponymie-bruxelloise-des-grands-themes-qui-entrent-par-la-petite-porte.html>. Consultation : avril 2022.

27. <https://www.belgiumwii.be/belgique-en-guerre/personnalites/verschaeve-cyriel.html>. Consultation : avril 2022.

28. JEAN-PAUL BOMBAERTS, « L'histoire instrumentalisée » in *L'Écho*, 21/11/2019.

29. Voir https://stad.gent/sites/default/files/media/documents/Dekoloniseer%20mijn%20stad_Rapport%20met%20aanbevelingen_gemarkeerd.pdf. Consultation : avril 2022.



Du fait d'étranges limites communales, le square Patrice Lumumba est subtilement situé sur le territoire de la Ville de Bruxelles, à deux pas de la commune d'Ixelles. Non loin de là se trouve également la statue équestre, tant controversée, de Léopold II. Source : Dessin de Manu Scordia, in Ensemble! Pour la solidarité, contre l'exclusion, n°97, septembre 2018.



Square Patrice Lumumba

"Ni brutalités, ni sévices, ni tortures ne m'ont jamais amenés à réviser la grâce, car je préfère mourir à tête haute, la foi inébranlable et la confiance profonde dans la destinée de mon pays, plutôt que vivre dans la soumission et le mépris des principes sacrés."

Patrice Emery Lumumba, Premier Ministre du Congo indépendant, assassiné le 17 janvier 1961 aux côtés de Joseph Okito et Maurice Mpolo.

Patrice Lumumbasquare

"Geen wreedheden, gruweladelen of folteringen hebben me ooit kunnen dwingen genade te vragen, want ik laat liever met evenveel gelieven dood, een trouwvuldig geloof in een onoverstaar vertrouwen in het lot van mijn land, dan onderdrukt te worden en te moeten skinken hoe onze fundamentele waarden worden getergd."

Patrice Emery Lumumba, Eerste Minister van de Congo-vrijstaat, vermoord op 17 januari 1961 aan de zijde van Joseph Okito en Maurice Mpolo.

Patrice Lumumba square

"Neither brutality, abuse, nor torture has ever led me to ask for mercy, for I prefer to die with my head held high, my faith steadfast, and with deep trust in the destiny of my country, rather than to live under oppression and disregard for our sacred principles."

Patrice Emery Lumumba, Prime Minister of Independent Congo, assassinated on 17 January 1961 alongside Joseph Okito and Maurice Mpolo.

Patrice Lumumba-Platz

"Weder Brutalität noch Misshandlungen, noch Folter haben mich jemals dazu veranlaßt, um Gnade zu bitten, denn ich würde lieber mit erhabenem Mut, mit unerschütterlichem Glauben und tiefem Vertrauen in das Schicksal meines Landes sterben, als in Unterwerfung und Verachtung für heilige Prinzipien zu leben."

Patrice Emery Lumumba, Premierminister des unabhängigen Kongo, ermordet am 17. Januar 1961 zusammen mit Joseph Okito und Maurice Mpolo.



Sur le square portant désormais son nom a également été installée, outre un buste, une borne mémorielle reprenant sobrement une citation de Lumumba (photo de l'auteur).

Mais des dimensions supranationales peuvent elles aussi peser sur les débats locaux. Les 11 et 12 août 2017, des manifestations d'extrême droite ont lieu à Charlottesville, en Virginie³⁰. Des contre-manifestations ont lieu et une voiture conduite par un suprémaciste blanc provoque la mort d'une contre-manifestante. L'émotion est palpable au-delà des frontières. Dans la foulée, plusieurs journaux belges posent à nouveau la question des monuments et noms de rues controversés. Mais ces réactions ne présument en rien l'onde de choc entraînée par l'assassinat de George Floyd, le 25 mai 2020, qui constitue le véritable catalyseur du débat sur la décolonisation de l'espace public. Près de trois ans séparent ces deux événements. Dans les deux cas, ce sont des événements venus d'Outre-Atlantique qui ont pris une résonance particulière, signe de l'internationalisation des enjeux, de l'extrême sensibilisation et de l'effet papillon. Entre ces deux dates, la crise du Covid a elle aussi largement contribué à exacerber les esprits. Dans un monde où la circulation des personnes a été largement entravée, l'espace public n'en acquiert que plus de valeur. Dans un monde où se réunir n'est plus possible au vu des conditions sanitaires, toute manifestation s'apparente à un geste de désobéissance civile. Les hiérarchies traditionnelles se retrouvent elles-mêmes bousculées et, alors même que les exclus se sentent sans doute encore plus exclus, une sensibilisation inédite s'est mise en branle. Dans ce contexte inédit, la question de l'espace public et de son inclusivité apparaît plus urgente et pertinente que jamais, débordant du milieu associatif et de ses quelques relais politiques.

Le 17 juillet 2020, le Parlement bruxellois adopte une résolution. Un groupe de travail composé de quatorze experts est mis en place. La Région bruxelloise n'est pas la seule à s'intéresser à cette

question. À l'été 2020, un groupe de travail est formé à l'initiative du ministre flamand Bart Somers, en charge de l'Administration intérieure, de la Gouvernance publique, de l'Insertion civique et de l'Égalité des Chances. Ses travaux ont débouché sur une publication : *Omgaan met koloniale verwijzingen in de publieke ruimte*³¹. Elle s'adresse principalement aux mandataires locaux désireux de mettre en place un « trajet » de décolonisation de l'espace public et peut donc être perçue comme un encouragement à la mise en œuvre de telles initiatives.

Dix-huit mois après la mise en place du groupe de travail, le 17 février 2022, le rapport sur la décolonisation de l'espace public bruxellois est rendu public³². Cette initiative est une première à l'échelle régionale puisque jusqu'alors, la question a surtout été appréhendée à l'échelle locale. Dans ses conclusions, le groupe de travail énonce toute une série de recommandations pour une décolonisation de l'espace public bruxellois allant de l'information au retrait de l'espace public en passant par la contextualisation et la mise en œuvre d'autres pratiques mémorielles. Mais il insiste également sur la nécessité d'une approche globale de la question qui dépasse le seul registre de l'espace public. Au-delà, la question est portée vers un plus large public puisque les « traces de la colonisation » constituent le thème des « Heritage Days » (nouvelle dénomination des « Journées du Patrimoine » en région bruxelloise) des 17 et 18 septembre 2022.

De toute évidence, la question de la décolonisation de l'espace public dépasse désormais largement l'échelon local : ce qui explique tout à la fois les initiatives régionales mais aussi l'inscription de cette question dans les travaux de la commission spéciale « Congo-passé colonial » au Parlement

30. CHANTAL KESTELOOT, « Charlottesville et le passé controversé dans l'espace public belge » in *Public History Weekly* 5 (2017) 42 ; DOI : <http://dx.doi.org/10.1515/phw-2017-10729>. Consultation : avril 2022.

31. https://www.integratie-inburgering.be/sites/default/files/2021-04/20201022_handreiking_omgaan_met_koloniale_verwijzingen_in_de_publieke_ruimte.pdf. Consultation : avril 2022.

32. « Vers la décolonisation de l'espace public en région de Bruxelles-capitale : cadre de réflexion et recommandations ». Rapport du groupe de travail, février 2022, urban.brussels, <https://cloud.urban.brussels/s/b624cNZqZy6XXNr>. Consultation : avril 2022.

fédéral³³. Cette commission a en effet récemment consacré une séance (7 février 2022) au traitement des références coloniales dans l'espace public et une autre (22 février 2022) aux initiatives locales sur la décolonisation³⁴.

Quel passé dans l'espace public ?

La question de l'espace public est donc largement posée aujourd'hui. Dans une certaine mesure, on peut parler d'un *momentum*. De nombreuses initiatives sont en cours. Impossible de les citer toutes ; certaines communes ont entamé le chantier de la débaptisation et du retrait de certaines statues³⁵ ; d'autres ont confié le sujet à des commissions citoyennes. Le débat sur la décolonisation est donc bel et bien lancé. Mais il est complexe et suscite autant de questions que de désarroi. Comment le dossier évoluera-t-il ? Il est trop tôt pour se prononcer. Mais la question d'un espace public plus inclusif est posée³⁶. Néanmoins la problématique ne peut être envisagée de manière isolée. La décolonisation de l'espace public n'est qu'une des facettes de la décolonisation des esprits.

Il y a un peu plus de cent ans, quantité de noms de rues ont été débaptisés parfois dans une forme d'extrême urgence. Dès l'entrée en guerre en août 1914, des citoyens ont spontanément arraché

des plaques de rue. Le mouvement s'est poursuivi après 1918. Autorités locales et initiatives citoyennes partageaient un même souhait : après la guerre, l'espace public ne pouvait plus être le même. Ce mouvement s'inscrivait à la fois dans une volonté de retirer de l'espace public tout ce qui rappelait l'Allemagne et ses alliés mais aussi de faire place à une autre réalité. Des inconnus sont ainsi entrés dans l'espace public, modifiant profondément le panthéon mémoriel. Dans un contexte qui est aussi celui d'une urbanisation croissante – soit autant de nouvelles opportunités onomymiques – de simples soldats, des patriotes – des hommes et quelques femmes – se sont vu offrir une place dans l'espace public. C'est à la même période que la colonisation s'est largement introduite dans ce même espace public. Certes pas partout ni de la même manière. La commune d'Etterbeek est évidemment toujours citée en exemple au vu du nombre important d'artères directement liées à la colonisation³⁷. À Bruxelles, certaines communes n'ont aucune rue liée à la colonisation, signe aussi de l'importance de l'autonomie locale. Il est en effet frappant de constater qu'il n'y a pas nécessairement de lien entre le développement de l'urbanisation – et donc autant d'opportunités de nommer de nouvelles voies – et la présence d'artères coloniales. Certaines communes qui se sont particulièrement développées dans l'entre-deux-guerres – dont Auderghem,

33. Officiellement, il s'agit de la « Commission parlementaire spéciale chargée d'examiner l'État indépendant du Congo et le passé colonial de la Belgique au Congo, au Rwanda et au Burundi, ses conséquences et les suites qu'il convient d'y réserver, chargée de faire la clarté sur l'État indépendant du Congo (1885-1908) et sur le passé colonial de la Belgique au Congo (1908-1960), au Rwanda et au Burundi (1919-1962) et d'en tirer des enseignements pour l'avenir ».

34. Pour les séances à la Chambre, voir https://www1.lachambre.be/broadcast_lq_x/55/013764-U2535.mp4 <http://www.lachambre.be/media/index.html?language=fr&sid=55U2591>. Consultation : avril 2022.

35. A la date symbolique du 30 juin 2022, la commune d'Ixelles a fait retirer la statue du général Émile Storms du square de Meeus. La statue se trouve désormais au musée communal d'Ixelles. Le contexte de ce retrait a aussitôt donné lieu à polémique. Le chef du groupe MR au Sénat, Gaëtan Van Goidsenhoven, ayant qualifié la démarche de « vandalisme d'État », voir <https://www.levif.be/opinions/decolonisation-de-lespace-public-evitons-le-vandalisme-detat-carte-blanche/>, consultation août 2022.

36. Voir « Toponymie et colonie. Rencontre avec l'historienne Chantal Kesteloot » in *Natrimoine*, n°1, pp. 21-25.

37. Sur les quelque 200 voiries que compte Etterbeek, en fonction des critères choisis, on peut considérer qu'un peu plus de 10 % ont un lien direct ou indirect avec la colonisation. Un certain nombre d'initiatives ont déjà été menées dans la commune en matière de décolonisation de l'espace public. Durant l'été 2020, onze rues liées à la colonisation ont été temporairement débaptisées et se sont vu attribuer des noms de femmes engagées ici et ailleurs. Actuellement, la commune a également mis en place une commission chargée d'identifier et de contextualiser les représentations coloniales dans l'espace public. Elle est composée de vingt citoyens tirés au sort, de dix élus représentant l'ensemble des groupes politiques et de deux experts (Chantal Kesteloot et Romain Landmeters) chargés d'encadrer les travaux. Elle a pour mission de formuler des propositions relatives à la présence de signes coloniaux dans l'espace public.



Etterbeek est de très loin la commune bruxelloise comprenant le plus grand nombre d'empreintes coloniales dans son onymie (photographies de l'auteure).

Woluwe-Saint-Pierre et Woluwe Saint-Lambert, par exemple – ne comptent aucune artère directement liée à la colonisation alors que, par contre, les deux premières ont une politique assez systématique d’attributions de noms de rues liées à la Première Guerre mondiale. D’autres communes sont également peu touchées voire pas du tout par le phénomène. Outre le cas spécifique d’Etterbeek, les empreintes coloniales se retrouvent concentrées pour l’essentiel à Anderlecht, Bruxelles-Ville, Ixelles, Schaerbeek et Uccle. Sur le plan politique, il s’agit majoritairement de communes à dominante libérale – même si des coalitions les associent soit aux catholiques, soit aux socialistes. Là encore, Etterbeek se singularise puisque la commune est dirigée par des catholiques (d’abord en coalition avec des dissidents catholiques puis seuls) jusqu’en 1932 avant de basculer aux mains d’une coalition libérale/socialiste.

Cent ans plus tard, pour la première fois, des demandes d’envergure sont formulées par des associations relayées désormais par des initiatives publiques diverses. À l’heure où les sociétés mettent en avant les concepts d’égalité et de démocratie, une réflexion sur les valeurs portées par l’espace public s’impose plus que jamais. Elle est incontestablement en cours et prendra du temps. Rien d’étonnant dès lors de constater que ses effets concrets demeurent encore peu visibles. Au-delà de l’enjeu posé par la décolonisation, d’autres groupes (femmes, immigration) demeurent largement absents de l’espace public. Mais la question n’est pas uniquement posée en termes d’invisibilité mais aussi de représentations humiliantes, stéréotypées comme autant de traces susceptibles de nourrir un racisme structurel toujours présent. La Belgique ne détient en rien le monopole de ces questions même si le télescopage d’enjeux identitaires autres lui donne sans doute une configura-

tion singulière³⁸. En effet, la question de la mémoire coloniale prend une dimension particulière dans un pays où les regards critiques sur ce passé sont aussi révélateurs d’autres enjeux communautaires et/ou liés à la place de l’institution monarchique. De manière générale, la Flandre a en effet souvent été considérée comme plus réceptive à une approche critique sur la colonisation parce que le projet colonial était considéré comme ayant été principalement porté par la Belgique francophone ou, tout au moins, durant une période où les francophones étaient considérés comme dominants³⁹. Critiquer le passé colonial est parfois considéré comme source de fragilisation de la Belgique, un discours malvenu à des moments de doutes et de questionnements sur l’identité belge. Le débat sur la décolonisation de l’espace public révèle également des sensibilités très fortes et donc un certain malaise. Que faire de ce patrimoine perçu aujourd’hui comme encombrant ? Retirer les statues de l’espace public ? Les entreposer dans un musée ? Prévoir des dispositifs explicatifs, la fameuse « mise en contexte » mais dont on perçoit déjà combien elle sera difficile à mettre en œuvre et suscitera à son tour débats et contestation. Faut-il ajouter d’autres monuments ou des interventions artistiques ? Comment représenter autrement certains pans de l’histoire coloniale et des peuples colonisés ? Comment donner une place aux absents des représentations collectives et encourager d’autres formes d’appropriation – au-delà d’un vernis de façade – de lieux existants ?⁴⁰ Il ne s’agit en effet pas de faire disparaître toute trace de l’histoire coloniale mais bien d’en proposer une autre forme de représentations en phase avec les avancées de l’historiographie et les valeurs dont se revendique notre société. Le débat offre un large champ de possibles comme en témoignent notamment les recommandations du groupe de travail de la Région de Bruxelles capitale. Il s’inscrit aussi dans une réflexion plus

38. Voir IDESBALD GODDEERIS, « Mapping the Colonial Past in Public Space. A comparison between Belgium and the Netherlands » in *BMBN, Low Countries Historical Review*, vol. 135-1 (2020), pp. 70-94.

39. La situation est évidemment plus complexe. Certains groupes de coloniaux, tels les missionnaires, sont majoritairement néerlandophones. Par ailleurs, analysant les réactions en Flandre à l’occasion du 50^e anniversaire de l’indépendance du Congo, Idesbald Goddeeris et Meia Walravens font plutôt le constat d’une critique postcoloniale muselée. Voir IDESBALD GODDEERIS et MEIA WALRAVENS, « La Flandre et le Congo, 2010-2015 » in SARAH DEMART et GIA ANRASSART, *Créer en post-colonie...*, pp. 74-83.

40. Voir SARAH DEMART et GIA ANRASSART, *Créer en post-colonie...*

globale sur la décolonisation qui déborde l'espace public. Ses enjeux portent non seulement sur la place de l'histoire de la colonisation dans l'histoire nationale et ses conséquences mais aussi sur le type

de société à construire. La demande sociale existe, le débat est amorcé mais la route reste longue et difficile vers ce qui passe aussi par une décolonisation des esprits.

Docteure en histoire (ULB), Chantal Kesteloot est responsable de l'Histoire publique au CegeSoma/Archives de l'Etat. Elle s'intéresse particulièrement à l'impact de l'image, au phénomène des commémorations et à la mémoire du passé dans l'espace public.